

# Savez-vous que...

## 100 % des Canadiens vont mourir



**8 Canadiens sur 10 n'ont jamais entendu parler de la planification préalable des soins.**



La planification préalable des soins est une démarche de réflexion et de communication de vos volontés en ce qui concerne vos soins de fin de vie avec votre famille, vos amis et vos prestataires de soins.

Seulement la moitié des Canadiens ont eu une discussion avec un proche ou un ami au sujet de ce qu'ils voudraient ou non s'ils n'étaient plus capables de s'exprimer.

## Cela signifie que 50 % des familles

ne connaissent pas les volontés de leurs proches, et pourraient donc avoir des décisions très difficiles à prendre.



## Faites connaître vos volontés.